

2010

Mercredi 26 mai

Colloque

Traite des êtres humains

Studipolis • Editions Juridiques •
Bruxelles

Attestation

Les participants recevront une attestation de participation.

L'accréditation par l'OBFG pour la formation permanente des avocats a été agréé pour 3 points de formation.

Une demande de prise en charge est introduite pour les magistrats auprès de l'Institut de formation judiciaire du SPF Justice.

Information

Pour plus d'information contactez Fabienne De Clercq: studipolis@diekeure.be ou contactez le 050/47.12.75 (9h.00 – 12h.00).

Studipolis

STUDIPOLIS est le nouveau nom du centre de formation de la Charte, offrant un large éventail d'activités de formation. Une formation de qualité est notre priorité!

www.studipolis.be

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Date

Mercredi le 26 mai 2010 de 13h.50 jusqu'à 17h.00

Lieu

The International Auditorium
International Trade Union House
Koning Albert II-laan, No. 5 / 2
1210 Bruxelles
<http://www.theinternationalauditorium.be>

Inscription

Vous pouvez vous inscrire **très facilement** via le bulletin d'inscription électronique que vous trouvez sur www.studipolis.be ou moyennant le bulletin d'inscription ci-joint jusqu'au **15 mai 2010**.

Frais d'inscription

140 euros (TVA exclue)
En cas de commande avant le 26 avril 2010, vous jouissez du prix avantageux de **130 EUR** au lieu de 140 EUR !

L'inscription comprend:

- la participation au colloque
- la restauration
- le numéro spécial de la RDPC (publié et distribué le jour même aux participants)

Il est **impossible** d'annuler votre participation.
Vous pouvez toujours désigner un remplaçant.

Dès réception de la facture, le montant dû doit être payé dans les 7 jours après envoi de la facture.

studipolis

Mevr. Annelies Claeyns
Kleine Pathoekeweg 3
8000 Brugge

Colloque

EDITIONS JURIDIQUES

Traite des êtres humains



CONTENU

La traite des êtres humains est un phénomène qui remonte à l'antiquité. S'il a évolué quant à son appellation, passant d'esclavage à traite, et à sa définition, il faut bien constater que, malheureusement, rien n'a changé quant aux conditions de travail de certaines personnes, qu'elles soient étrangères ou belges. De même, les marchands de sommeil, tirant un profit anormal de la location d'immeuble contraire à la dignité humaine, sont également de plus en plus nombreux à abuser, le plus souvent, de ressortissants étrangers.

Sous l'égide de la 'Revue de droit pénal et de criminologie', le colloque propose une approche pluri-disciplinaire, regroupant à la fois des magistrats, des juristes du 'Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme', des représentants d'association d'aide aux victimes. Une telle dynamique permet d'appréhender tant les questions juridiques que posent ces matières, que leur mise en application dans la pratique. Les différents intervenants, tous spécialistes de la matière, analyseront le phénomène actuel de la traite des êtres humains et l'étudieront tant au point de vue international que comparatif. Ensuite, ils apporteront leur éclairage sur le statut des victimes, majeurs et mineurs. Enfin, ils se focaliseront sur des questions spéciales relatives aux marchands de sommeil et aux saisies et confiscations.

PUBLIC CIBLE

Magistrats, Avocats, Juristes des CPAS, Assistants sociaux, Services de police, Inspections sociales, ...

PROGRAMME

13h.20 – 13h.50: Accueil

13h.50 – 14h.00: Ouverture de séance
par Charles-Eric Clesse, Premier substitut de l'auditeur du travail, Maître de conférences à l'ULB, Rédacteur en chef de droit pénal de l'entreprise

14h.00 – 14h.25: La traite des êtres humains: le point de vue international
par Frédéric Kurz, Substitut-général à l'auditorat général près la Cour du travail de Liège

14h.25 – 14h.50: Fenomeenanalyse van mensenhandel
par Stef Janssens, Analyste au service traite des êtres humains du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

14h.50 – 15h.15: Les marchands de sommeil : questions spéciales
par Charles-Eric Clesse, Premier substitut de l'auditeur du travail, Maître de conférences à l'ULB, Rédacteur en chef de droit pénal de l'entreprise

15h.15 – 15h.40: Pause café

15h.40 – 16h.05: Le statut des victimes
par Christian Meulders, Directeur de l'A.S.B.L. Sürya et Patricia Le Cocq, Juriste au service traite des êtres humains du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

16h.05 – 16h.30: Les mineurs victimes de la traite des êtres humains
par Denis Xhrouet, Directeur de l'Association Esperanto et Sandrine François, Criminologue auprès de l'Association Esperanto

16h.30 – 16h.55: Le régime des saisies et confiscations en matière de répression de la traite des êtres humains et des marchands de sommeil
par Frédéric Lugentz, Conseiller près la Cour d'appel de Bruxelles, Assistant aux Facultés universitaires Saint-Louis

16h.55 – 17h.00: Allocution de clôture

BULLETIN D'INSCRIPTION

Vous pouvez très facilement vous inscrire via le bulletin d'inscription électronique que vous trouvez sur www.studipollis.be ou moyennant le bulletin d'inscription ci-joint jusqu'au 15 mai 2010. (N° de fax: 050-33 51 54)

Mme. / M.:
Fonction:
Profession et/ou Société:
Adresse:
Code postal:
Tél.:
Adresse électronique:
Nom de la personne ou de l'entreprise qui effectue le paiement:
TVA:
Rue N°:
Commune:
Fax:
N° client:

Participera à la journée d'étude du 26 mai 2010 consacrée à la «**Traite des êtres humains**» et paie la somme de 140 EUR après réception de la facture. En cas de commande avant le 26 avril 2010, vous jouissez du prix avantageux de 130 EUR!

Date: Signature:

Il est impossible d'annuler votre participation. Vous pouvez toujours désigner un remplaçant. Les prix sont TVA exclue. Vos données seront reprises dans nos bases de données pour l'organisation de colloques et journées d'études. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 sur le respect de la vie privée, vous pouvez exercer votre droit de regard sur ces données et, le cas échéant, les faire modifier ou annuler.